



AVIS

-1 novembre 2022-

Le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) a publié, le **1 novembre 2022**, les délais de paiement déclarés par les Etablissements et Entreprises Publics concernant **le mois de septembre 2022** et ce, au niveau de la rubrique de l'Observatoire des Délais de Paiement sur le portail dudit Ministère.

Cette publication à caractère trimestriel s'inscrit dans le cadre de la démarche progressive adoptée par le MEF depuis la première publication effectuée le 31 octobre 2019.

Ainsi, la moyenne des délais de paiement déclarés par l'ensemble des Etablissements et Entreprises Publics a atteint **36,6 jours à fin septembre 2022** contre 39,4 jours à fin septembre 2021.